

ORIGINE JAPON

Le judo, littéralement « voie de la souplesse » a été conçu en 1882 au JAPON par Jigoro KANO (1860-1938) qui s'est inspiré des techniques ancestrales de défense issues du jiu-jitsu, basées sur l'art naturel de céder d'abord pour mieux vaincre ensuite. Mais son concepteur a élargi le champ du judo à une absolue généralité, parce que l'étude du principe éducatif et son application par la pratique du judo et au-delà est plus importante que la stricte pratique de l'activité.¹

L'origine du judo est donc doublement japonaise, car liée à son territoire de naissance et de développement initial, et à sa filiation à Jigoro KANO. Cette marque d'origine *made in JAPAN* est pourtant méconnue d'un certain public non initié pour qui tout sport de combat venu d'ASIE est forcément un art martial, sans avoir à en préciser davantage l'origine, chinoise, japonaise ou autre !

Officiellement, les arts martiaux (du latin *martialis*, relatif à MARS, dieu romain de la guerre et des armes) désignent des disciplines portant « principalement sur des techniques de combat à mains nues ou avec une arme, généralement d'origine asiatique » et fondées « sur des valeurs et des règlements que doivent respecter les pratiquants »² en l'occurrence pour le judo, le code d'honneur et de morale *bushido* des guerriers *samurai*. Paradoxalement, toute activité de combat à mains nues ou avec un maniement d'arme est bien étymologiquement ou par essence même martiale. Tout aussi abusivement, le syncrétisme sportif issu des arts martiaux mixtes ou MMA, *mixed martial arts* en anglais, est un mélange de formes de combat pas forcément très martiales au sens « sportif » du terme...

Alors, pourquoi cette relative ignorance de l'origine JAPON du judo, surtout en FRANCE où la vague du japonisme et la période d'implantation du judo ont coïncidé en partie, et où l'influence japonaise a été largement relayée ensuite par des artistes japonais ?³

¹ Jigoro KANO « Discours sur l'éducation par le judo » 1932.

² Norme française NF P90-209, juillet 2016.

³ Le peintre – et judoka – japonais, naturalisé français, Tsuguharu FUJITA *alias* Léonard FOUJITA (1886-1960) a peint en 1957 un tableau « Avec qui voulez-vous lutter ? » avec au choix : judoka, lutteur, boxeur.

L'imagerie populaire assimile tout ce qui est asiatique, et par nature assez ésotérique (écriture, culture, mode de vie, symbolisme...) à la CHINE. Un langage non compris, c'est parler chinois, par allusion à la difficulté à décrypter la langue. Pourtant, aux débuts de son implantation en FRANCE, le judo se pratiquait comme « un art de se défendre connu des japonais » mais « d'un nom à cracher dessus : le jiu-jitsu ! »¹.

Des tracasseries, des complications excessives, ou des manœuvres sournoises sont des chinoiseries. La difficulté à distinguer l'origine exacte d'une source asiatique fait tomber dans la facilité de tout imputer au pays majeur qu'est la CHINE. Tout devient confus et se confond, judo et jujitsu, chinois et japonais... pour devenir un véritable « casse-tête chinois pour le judoka »². Etonnant, car dès le plus jeune âge, on peut entendre que c'est « grâce au judo, mot qui nous vient du JAPON » que « je ne suis plus un poltron ».³

A défaut de précision, plus la peine de chinoiser, et par un effet de tromperie, le judo devient chinois. TAO « professeur de judo » est chinois⁴. Tout ce qui échappe à notre entendement est chinois. « Celle-là est une acrobate qui la nuit fait du jiu-jiitsu. Il faut vous accrocher à ses nattes, sinon c'est elle qui prend le dessus »⁵.

Ou alors, la vigilance et l'exactitude reprennent force et vigueur, comme avec Nestor BURMA vis-à-vis de TCHANG-POU. « Ce chinois, je m'en méfie. Je ne veux pas qu'il me fasse une prise de judo. Chinois et japonais ne peuvent pas se piffer, paraît-il, mais ça ne doit pas empêcher les échanges culturels. Alors, si ce chinois a adopté le judo... »⁶. Justement, le judo retrouve alors sa source au JAPON.

Michel DOUBLON
Conseiller Technique Régional

¹ Aristide BRUAND « Le jiu-jitsu » 1905.

² Maurice LABRO « Casse-tête chinois pour le judoka » 1967.

³ Henri DES « Polyglotte » 1998.

⁴ Stanislas-André STEEMAN « La nuit du 12 au 13 » 1931.

⁵ Serge GAINSBORG « Les femmes c'est du chinois » 1961.

⁶ Léo MALET « Les nouveaux mystères de PARIS, 9^{ème} arrondissement – Boulevard... Ossements » 1957.